

La voix chantée par la Voix et le Souffle

Certification professionnelle

OBJECTIFS :

Cette certification répond aux besoins des professionnels du spectacle vivant, en développant des compétences artistiques pour une meilleure employabilité des certifiés dans un secteur en expansion tant sur le plan des créations d'emplois que sur celui des entreprises.

La certification *La voix chantée par la voix et le souffle* accompagne cette évolution et répond à aux besoins d'artistes qualifié.e.s en développant leurs compétences vocales.

L'adéquation des connaissances et compétences visées par rapport aux besoins du marché du travail sont une des priorités de la certification sans omettre le développement personnel qui au-delà d'une réponse immédiate devient la signature de l'artiste en le positionnant en réels talents, indispensable aux compagnies de spectacles.

Le secteur du spectacle vivant bien que très concurrentiel offre donc de véritables opportunités par la pluralité des genres, classique, jazz, world, etc. Pour chacun de ces genres, la certification *La voix chantée par la voix et le souffle* développe les compétences nécessaires tant dans la présence scénique dans un environnement donné que dans l'art de l'interprétation.

Son approche globale pédagogique est basée sur le respect de l'humain et de l'instrument permettant à l'artiste chanteur ou au certifié de déployer toutes ses capacités vocales.

Il s'agit d'un secteur en croissance qui nécessite des compétences polyvalentes pour une régularité de l'emploi.

Dans le secteur très compétitif du spectacle vivant et enregistré, l'artiste ne peut compter que sur ces propres ressources : son corps, sa voix et sa respiration, il doit impérativement rester en bonne santé.

La certification *La voix chantée par la voix et le souffle*, s'avère pertinente en matière d'emplois et d'employabilité puisqu'elle garantit une maîtrise de la voix chantée et une durabilité de l'instrument : apprendre à placer la voix sur le souffle et à conserver son instrument en bonne santé mais aussi, de trouver puissance et liberté vocale en situation d'enregistrement et en tout lieu avec des conditions acoustiques particulières.

COMPÉTENCES VISÉES :

Les techniques vocales préparatoires

- Utiliser les techniques d'échauffement de la voix, en utilisant son corps, en identifiant le lien avec sa respiration et son souffle pour se préparer à s'exprimer par le chant.
- Utiliser les techniques de vibration « bouche fermée » pour bien placer la voix sur le souffle et développer ses capacités vocales.
- Utiliser les techniques de chant et de vocalise pour améliorer sa justesse, son rythme et sa musicalité par rapport aux instruments de musique.
- Développer l'oreille en entraînant son écoute pour permettre d'obtenir une meilleure musicalité

et justesse.

- Apprécier les axes de progression à mettre en œuvre pour améliorer ses techniques vocales et son placement de voix et acquérir un geste vocal pérenne.
- Organiser les conditions de vie favorables au maintien de sa voix pour prévenir les risques d'impacts négatifs pouvant limiter la performance vocale.

La présence scénique dans un environnement donné

- Apprécier les conditions acoustiques de l'environnement pour y apporter les adaptations et ajustements nécessaires à une voix chantée performante.
- Identifier les éléments qui sont cause de stress et pouvant altérer la performance vocale pour mieux les prévenir et les gérer.
- Utiliser la respiration abdominale pour dépasser les difficultés personnelles (trac – blocage) éprouvées dans le chant et construire une liberté vocale.
- Adapter sa voix en fonction des différents registres en chanson (chansons françaises, world, Jazz, chants ethniques..) et par rapport à l'expression à transmettre pour être en phase avec sa présence scénique.
- Utiliser des techniques gestuelles développées en training pour acquérir une fluidité vocale et corporelle et développer sa présence sur scène.
- Utiliser les expressions du visage et le regard pour créer le lien avec le public et transmettre les émotions.
- Evaluer et ajuster sa performance en continu en s'appuyant sur sa technique vocale et en prenant en compte l'ensemble des paramètres intervenant en situation scénique pour dépasser sa perception de ses propres limites.
- Intégrer les spécificités de la voix chantée en studio par rapport à celle interprétée sur scène pour obtenir une qualité d'enregistrement optimale.

L'art de l'interprétation

- Identifier les messages transmis par le texte de la chanson et sa mélodie pour faire correspondre les émotions transmises avec le sens de l'œuvre.
- Utiliser les techniques d'interprétation et les langages musicaux, tout en s'appropriant le sens donné à la chanson pour transmettre de l'émotion auprès du public.
- Utiliser les techniques d'improvisation, en affirmant sa personnalité et en gardant une cohérence mélodique et rythmique pour enrichir sa prestation.
- Utiliser le langage corporel et les gestes pour accompagner le chant par des messages non-verbaux en lien avec le travail d'interprétation.
- Développer la congruence entre le texte, les émotions portées, la respiration et le souffle pour donner autant d'importance aux mots qu'aux silences.

LES VOIES D'ACCES :

En formation continue.

PRE-REQUIS :

Avoir déjà une pratique du chant est conseillée.

COMPOSANTES POUR LA VALIDATION :

Pour obtenir la délivrance de la certification il est nécessaire de valider les blocs de compétences suivants :

- utiliser les techniques vocales de préparation
- maîtriser la présence scénique dans un environnement donné
- l'art de l'interprétation.

Chaque bloc de compétence peut être obtenu individuellement et l'acquisition de ce bloc sera illimitée dans le temps.

MODALITES D'EVALUATION :

- Mise en situation pratique d'échauffement vocal et corporel.
- Mise en situation chantée sur scène avec debriefing.
- Interprétation d'une chanson avec un accompagnement musical avec debriefing.

DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION :

La délivrance de la certification se fait par un jury qui sera responsable de la remise de la certification. Elle se fait de façon indépendante de la mise en œuvre des évaluations dans un souci de neutralité.

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de certification :

Un responsable pédagogique référent, un professionnel extérieur à la formation, un membre du bureau de l'association.

Un PV de jury est délivré à chaque jury de délivrance de la certification.

SECTEUR D'ACTIVITE :

Le secteur est transverse et concerne aussi bien l'audiovisuel, le domaine de l'éducation, le tourisme, le domaine médico-social et le domaine de l'art oratoire et plus particulièrement le domaine des musiques actuelles et le secteur musical en général ainsi que les arts de la scène (théâtre, danse, cirque, etc).

LIEU DE CERTIFICATION :

La voix et le souffle 54 bis rue de l'Ermitage 75020 Paris

LIEU DE PREPARATION A LA CERTIFICATION DECLAREE PAR L'ORGANISME CERTIFICATEUR :

La voix et le souffle 54 bis rue de l'Ermitage 75020 Paris

Pour tout renseignement complémentaire adresser un email à : voixetsouffle@free.fr